

Consultation prébudgétaire 2026

La [Commission sur les finances et l'administration](#) consulte la population montréalaise sur les perspectives budgétaires de la Ville de Montréal et les priorités pour l'année 2026.

Cette consultation publique offre à la population montréalaise et aux organismes l'opportunité d'échanger avec les personnes élues et les fonctionnaires responsables de la préparation du budget. C'est l'occasion idéale pour partager leurs préoccupations, leurs idées et leurs enjeux.

Consultez la page www.ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2026 pour tous les détails.

Étape 1 — S'informer

Le document de consultation et l'axe de réflexion proposé seront présentés lors d'une **séance publique d'information**.

Date et heure : Vendredi 2 mai 2025, à partir de 13 h 30

Lieu : Salle des Armoiries, hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, Montréal — entrées rue Gosford et place Vauquelin

Webdiffusion : La séance sera webdiffusée en direct, à www.ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2026

La présentation sera suivie d'une période de questions. Pour participer, inscrivez-vous à partir du [formulaire en ligne](#) ou sur place, dès 13 h 15.

Étape 2 — S'exprimer : divers moyens à votre disposition

Pour vous exprimer sur le thème de la consultation prébudgétaire, vous pouvez :

Présenter une opinion lors des audiences publiques prévues les :

- Vendredi 16 mai 2025, à 13 h — Salle des Armoiries, hôtel de ville de Montréal

- Mercredi 21 mai 2025, à 14 h — Par visioconférence

L'inscription est obligatoire. Vous pouvez le faire à partir du [formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 514-872-3000. La date limite d'inscription est le 12 mai, à 17 h.

Déposer un mémoire ou une opinion par courriel, par la poste ou en personne à :

Service du greffe
Commission sur les finances et l'administration
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6
commissions@montreal.ca

La date limite pour transmettre un mémoire est le 21 mai.

Étape 3 — Participer à l'assemblée d'adoption des recommandations

La Commission adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique webdiffusée.

Date et heure : Jeudi 5 juin 2025, à 16 h

Webdiffusion : La séance sera webdiffusée en direct, à ville.montreal.qc.ca/consultation-prebudgetaire-2026

Le projet de recommandations et le formulaire pour transmettre une question ou un commentaire seront disponibles le jour de l'assemblée sur le même site.

Accessibilité

L'hôtel de ville dispose d'une entrée accessible et de plain-pied du côté de la place Vauquelin et d'une salle de bain accessible. De plus :

- La salle des Armoiries est accessible aux personnes à mobilité réduite;
- Un service d'interprétation en langue des signes québécoise (LSQ) ou *American Sign Language* (ASL) peut être offert sur demande, présentée cinq jours à l'avance, et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Pour tout autre besoin, communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes par téléphone au 514-872-3000 ou par courriel à commissions@montreal.ca.

Renseignements

Service du greffe

275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514-872-3000

commissions@montreal.ca | montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Abonnez-vous à l'infolettre des commissions permanentes :

ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions